

# Conseil communal

## Procès-Verbal

Séance du 18 décembre 2023 à 19H00

- Présents : Maxime DAYE, Bourgmestre - Président;  
Léandre HUART, Ludivine PAPLEUX, Echevins;  
Bénédicte THIBAUT, Présidente du CPAS;  
André-Paul COPPENS, Olivier FIEVEZ, Angélique MAUCQ, Echevins;  
Jean-Jacques FLAHAUX, Michel BRANCART, Yves GUEVAR, Pierre André DAMAS,  
Henri-Jean ANDRE, Nathalie WYNANTS, Christophe DECAMPS, Guy DE SMET, Anne-  
Françoise PETIT JEAN, Christiane OPHALS, Muriel DE DOBBELEER, Eric BERTEAU,  
Agnès MUAMBA KABENA, Sabine CORNELIUS, Christine KEIGHHEL-EECKHOUDT,  
Conseillers Communaux.  
Bernard ANTOINE, Directeur Général.
- Excusé(s) : Nino MANZINI, Martine DAVID, Martine GAEREMYNCK, Pierre-Yves HUBAUT, Laurent LAUVAUX Conseillers communaux.

### Objet n°32 - Question orale de Monsieur le Conseiller Guy De Smet relative aux travaux au carrefour Rue Hector Denis, rue des États-Unis et rue Ferrer

**L'Assemblée générale prend connaissance de la question orale de Monsieur le Conseiller Guy De Smet relative aux travaux au carrefour Rue Hector Denis, rue des États-Unis et rue Ferrer.**

Monsieur le Bourgmestre,  
Monsieur le Directeur Général,  
Mesdames, Messieurs les Échevins et Présidente du CPAS,  
Mesdames, Messieurs en vos titres et qualités,

Carrefour Rue Hector Denis, rue des États-Unis et rue Ferrer

Monsieur l'Échevin Coppens m'a informé que des travaux de voirie étaient programmés pour la rue Hector Denis.

Pouvez-vous nous préciser les travaux qui seront effectués ?

Les différentes entreprises qui ont effectué les différents travaux d'impétrants interviendront-elles dans le coût de ces travaux ? Ont-elles été contactées et pouvons-nous connaître la part à charge de ces entreprises ?

Le carrefour est très fréquenté, parfois avec une vitesse excessive de la rue Hector Denis vers rue des États-Unis, la gare ou rue Ferrer.

C'est une voirie importante, sur le chemin de l'école empruntée au quotidien, principalement au matin et en soirée, par de nombreux cyclistes et des enfants, soit pour se rendre à la gare prendre un train ou un bus, soit aux écoles au centre et à l'ouest de la ville.

C'est dangereux pour les utilisateurs surtout en période hivernale.

Envisagez-vous d'améliorer la sécurité du carrefour par le renforcement de l'éclairage, de manière générale et par la création de passages pour piétons ?

Vu que la rue Hector Denis est en S.U.L., peut-on envisager de tracer des chevrons au sol pour assurer une plus grande sécurité des cyclistes. Notons également que ce tronçon fait partie des points nœuds du circuit Vhéllo.

Enfin, l'écoulement des eaux pluviales entre la rue Adolphe Gillis et la rue des États-Unis pose aussi des problèmes. Est-il prévu d'y remédier lors des travaux ?

Merci pour vos réponses.

**Monsieur l'Echevin André-Paul Coppens répond à la question.**

Nous vous remercions pour cette interpellation qui me permet de communiquer plus en détail les infos qui vous ont été données en toute transparence (bonne nouvelle) par mes soins en fin de huis clos du dernier CC.

Nous sommes actuellement en négociation avec les concessionnaires d'impétrants pour tenter d'obtenir une prise en charge dans la réparation globale.

Dans le cadre des marchés en cours dédiés aux voiries et au trottoirs, il est prévu de retravailler le trottoir entre la rue Adolphe Gillis et la rue des Etats Unis, en intervenant sur l'écoulement des eaux à cet endroit. La bande plate, la bordure et le trottoir seront donc refaits. Le revêtement de la zone carrossable sera également remplacé jusqu'à la fin du carrefour avec la rue des Etats-Unis pour englober la zone déstructurée par les impétrants.

Nous avons également sollicité l'intercommunale ORES afin de vérifier si un renforcement de l'éclairage du carrefour entre les rues Hector Denis, Etats-Unis et Ferrer était possible depuis les poteaux existants.

A la suite des travaux de pose du revêtement, le Service Mobilité programmera le placement des chevrons dans la rue Hector Denis pour marquer le contre-sens cyclable, ainsi qu'un passage piéton rue des Etats-Unis.

Il est à noter que mon collègue Echevin de la Mobilité, Léandre Huart, et le Service Mobilité travaillent sur la mise en zone 30 km/h de tout le centre-ville ainsi que sur les aménagements de rubans cyclables menant à la gare conformément aux prescriptions du Plan cyclable, ceci venant s'articuler autour des projets PIC d'aménagements des voiries.

**Monsieur le Conseiller Guy De Smet utilise son droit de réponse**

C'est parce que les chevrons on en a pas parlé et c'est une bonne chose. Cette rue est étroite et quand on est à vélo et moi personnellement, je me mets de coté quand une voiture vient en face mais c'est pas le cas de tous les cyclistes, notamment les jeunes.